

Lapleau, le 16 septembre 2019



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Le Président**

à

**Monsieur le Préfet**

**Direction Départemental des Territoires**

Service SEPER, Unité qualité et protection des milieux aquatiques

Cité administrative place martial brigouleix  
19000 Tulle

NOS REFERENCES :  
FD/SG/19.E0030

AFFAIRE SUIVIE PAR :  
SYLVAIN GUERIN

A L'ATTENTION DE :  
JEAN NOËL LANOIR

**OBJET :**  
**Déclaration d'Intérêt Général et Autorisation environnementale**

**PJ :**

- Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et de demande d'autorisation environnementale (3exemplaires)
- Atlas cartographique (3 exemplaires)
- Formulaire « Liste des pièces à joindre au dossier de demande d'autorisation environnementale »
- Formulaire CERFA 15964
- Délibération de la CCVEM

Monsieur le Préfet,

La Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières mène depuis 2003 des programmes ambitieux en matière de gestion des milieux aquatiques sur son territoire.

La mise en place de la compétence obligatoire GEMAPI au 1er janvier 2018 a renforcé l'action des collectivités et la nécessité d'établir des programmes d'actions cohérents, concourants à l'atteinte des objectifs de bon état des eaux imposé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Grâce au partenariat établi avec Haute Corrèze Communauté, un Programme Pluriannuel de Gestion a pu être établi sur les bassins versants de la Luzège et des petits affluents de la Dordogne. L'élaboration de ce programme a fait l'objet de plusieurs réunions de concertation et de validation en comité de pilotage.

Ainsi, nous avons l'honneur de vous solliciter pour la mise en place d'une procédure conjointe de Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G) et autorisation environnementale concernant notre Programme Pluriannuel de gestion des cours d'eau de la Luzège et des petits affluents de la Dordogne. Avec votre accord nous souhaiterions limiter l'enquête publique aux communes de Lapleau, Egletons.

Nous vous remercions de nous tenir informé de la suite que vous réserverez à notre demande, et nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président,

Francis DUBOIS

